P-270

GRAND CONSEIL
reçu le 26 MAI 2011

Association des Habitants ET DE LA DU CENTRE VIEILLE VILLE

ahcvv @ ahcvv.ch www.ahcvv.ch

Pétition contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville

Monsieur
Renaud GAUTIER
Président du Grand Conseil
2, rue de l'Hôtel-de-Ville
Case postale 3970
1211 Genève 3

Madame
Frédérique PERLER-ISAAZ
Présidente du Conseil Municipal
Palais Eynard
4, rue de la Croix-Rouge
1204 GENEVE

Genève, le 26 mai 2011

Concerne: pétition au Grand Conseil et au Conseil municipal
Contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

La situation déplorable résultant des nouvelles règles concernant la fumée à l'extérieur des établissements publics de la Vieille-Ville, fait que les clients s'installent sur la voie publique pour consommer. Les mégots et autres détritus retrouvés chaque matin devant nos entrées ainsi que le bruit et les incivilités qui résultent directement de ces nouvelles règles posent d'importants problèmes et rendent la vie notamment les nuits de plus en plus difficiles aux habitants.

Dès lors, nous avons lancé une pétition ***Contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville***

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à la présente pétition, et dans l'attente de la suite qui lui sera donnée, nous vous adressons, Monsieur le Président , Madame la Présidente, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'AHCVV
Charles-Louis Lévy

Président

Secrétariat du Grand Conseil P 1789

Date de dépôt : 26 mai 2011

Pétition
contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville

Mesdames et
Messieurs les députés,

En notre qualité d'habitants de la Vieille-Ville, nous tenons à protester contre la situation déplorable résultant des nouvelles règles concernant la fumée à l'extérieur des établissements publics de la Vieille-Ville. Limitée au mois d'hiver, ces règles ont été étendues à toute l'année.

Désormais, les clients s'installent sur la voie publique pour consommer les boissons et fumer. Les mégots et autres détritus retrouvés chaque matin devant nos entrées, ainsi que le bruit et les incivilités qui résultent directement de ces nouvelles règles, posent d'importants problèmes et rendent la vie, notamment les nuits, de plus en plus difficiles aux habitants.

Les personnes soussignées et l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) demandent aux autorités municipales et cantonales de ne plus accepter de dérogation, ni accepter l'ouverture des établissements au-delà des heures d'ouverture légales et de rappeler avec vigueur les règles sur les émissions de bruit et les rejets de déchets de toutes sorte à l'extérieur immédiat des établissements, ainsi que l'interdiction de consommer sur la voie publique.

N.B. 36 signatures
p.a Association des Habitants
du Centre et de la Vieille-Ville
M. Charles-Louis Lévy
Président
12, rue Guillaume Farel
1204 Genève

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

GRAND CONSEIL

Secrétariat général

Ville de Genève
Secrétariat du Conseil municipal
R 16 SEP. 2011
Annexe(s):
Copies:

Genève, le 15 septembre 2011

Conseil municipal de la Ville de Genève
Madame Alexandra Rys
Présidente
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève 3

Concerne : Pétition déposée par l'Association des habitants du Centre et de la Vieille-Ville au Grand Conseil et au Conseil municipal, « Contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville »

Madame la Présidente,

Le 26 mai 2011, l'Association des habitants du Centre et de la Vieille-Ville a adressé la pétition susmentionnée, conjointement au Grand Conseil et au Conseil municipal.

Or, après vérification, il s'avère que cette pétition ne soit pas parvenue à votre Conseil. Je vous prie donc de trouver en annexe le texte de la pétition. Nous vous confirmons être en possession de signatures.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.

Le Sautier du Grand Conseil

Maria Anna Hutter

Annexe : Pétition 1789

Copie : M. Charles-Louis Lévy, président de l'Association des habitants du Centre et de la Vieille-Ville